

Droit syndical : la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière apporte son soutien aux syndicats FO de Lyon et de Toulouse qui subissent des attaques en vue de limiter leurs moyens d'action.

La Fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et des services de santé (FO-SPSS) apporte son soutien total aux camarades des syndicats Force Ouvrière des agents territoriaux de Lyon et de Toulouse face aux attaques de certains syndicats visant à limiter leurs moyens d'action en cette année d'élections professionnelles.

Cette situation n'est pas acceptable.

Jusqu'à présent, nous pouvions compter sur le gouvernement pour faire reculer nos droits. Aujourd'hui, ce sont certains syndicats qui s'en chargent.

Beaucoup de collectivités appliquent un protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical, négocié et signé en 2019. Dans certaines collectivités telles que Lyon et Toulouse, certains syndicats exigent qu'il ne soit plus appliqué et menacent de le faire annuler.

La Fédération Force Ouvrière restera pleinement mobilisée aux côtés des syndicats Force Ouvrière des agents territoriaux de Lyon et de Toulouse engagés pour la défense des intérêts matériels et moraux des agents publics.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 2 juillet 2026